

UNIVERSITÉ PARIS 8

UFR 4

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

**LICENCE DE
SOCIOLOGIE**

ANNÉE 2005 / 2006

Sommaire

I - Présentation de la licence de sociologie : _____ organisation et contenus _____ 5

1. Présentation générale	6
1.1 – Objectifs et débouchés de la formation	6
1.2 – Nouveau schéma général des études universitaires (LMD)	7
1.3 – Organisation du cursus : semestre d'orientation et semestres de formation	8
1.4 - Parcours de formation	8
1.5 – Contrôle des connaissances	8
2 – Structure de la licence de sociologie	9
2.2. L'Unité d'Enseignement « Acquisition d'outils »	10
2.3. La Mineure	10
2.4. Les EC libres	11
2.5. Progression pédagogique semestrielle	12
3 – Descriptif et horaires des enseignements assurés par le département de sociologie	13
3.1. Semestre d'orientation	13
3.1.1. Descriptifs et horaires des enseignements	13
3.1.2. Emploi du temps du semestre d'orientation	15
3.2. Semestres de formation	16
3.2.1. Descriptifs et horaires des enseignements	16
3.2.2. Emploi du temps provisoire des semestres de formation	22

II - Formalités administratives et pédagogiques - Calendriers __ 25

1. Conditions d'accès :	26
1.1. Inscription en L1	26
1.2. Inscription en L2 : Régime transitoire 2005-2006	26
1.3. Inscription en L3 : Régime transitoire 2005-2006	26
2. Equivalences	27
2.1. Retrait du dossier	27
2.2. Dépôt du dossier	27
3. Mobilités étudiantes internationales	28
3.1. Europe - Erasmus-Socrates : les programmes européens	28
3.2. Amérique du Nord	28
4. Formalités d'inscription à respecter	29
4.1. Inscriptions dans les EC de sociologie	29
4.2. Formalités administratives auprès du secrétariat	29
5. Délivrance des diplômes	30
5.1. Délivrance du diplôme de licence de sociologie	30
5.2. Délivrance du diplôme de DEUG de sociologie	30
6. Calendrier universitaire 2005-2006	31
Information sur l'organisation pédagogique	32

Informations sur l'organisation pédagogique

RESPONSABILITES

Responsable du département de sociologie : Michel JOUBERT

Responsables de la Licence de sociologie : Claudette LAFAYE et Michel SAMUEL

Responsable des relations internationales : Claire LEVY-VROELANT

Président du jury de Licence : Jacques SIRACUSA

Responsable des équivalences : Michel SAMUEL

SECRETARIATS

Secrétariat de la Licence : Ngalam SOW

Bureau B – 348

Tel : 01 49 40 68 26

E-Mail : nsow@univ-paris8.fr

Secrétariat des équivalences : Guy BRIOT

Bureau B – 349

Tel : 01 49 40 68 18

E-Mail : gbriot@univ-paris8.fr

PERMANENCES DES RESPONSABLES DE LA LICENCE

A partir du 20 septembre 2005

Le mardi de 10h à 12h : Claudette LAFAYE ou Michel SAMUEL

Le jeudi de 12h à 13h : Claudette LAFAYE

Le vendredi de 14h à 16h : Michel SAMUEL

Présentation de la licence de sociologie :
organisation et contenus

1. Présentation générale

1.1 – Objectifs et débouchés de la formation

Objectifs

La licence de sociologie propose une initiation théorique générale à la sociologie articulée sur une solide formation à l'enquête empirique. Les enseignements dispensés se proposent de fournir aux étudiants les outils conceptuels et les techniques méthodologiques de base leur permettant de décrypter, analyser et mettre en perspective les principaux problèmes sociaux auxquels sont confrontées les sociétés contemporaines. Ils visent à encourager la réflexion personnelle, l'esprit critique et l'autonomie dans le travail.

La licence de sociologie se donne pour objectif pédagogique l'apprentissage des principaux concepts de la discipline, leur repérage dans l'histoire de la pensée sociologique, leur mise en perspective dans quelques grands domaines de la sociologie et une formation méthodologique approfondie assurant l'équilibre entre les deux formes principales d'enquête : l'enquête par questionnaire et l'enquête qualitative de terrain.

Poursuite d'études

Les débouchés sont les masters recherche et professionnel de sociologie proposés par le département de sociologie, les masters genre, science politique, sciences de l'éducation de Paris 8 et plus largement de nombreux autres masters recherche ou professionnel de sciences humaines et sociales, selon leurs modalités de recrutement. Les étudiants peuvent également s'orienter vers des formations spécialisées dans le domaine de l'éducation (IUFM, notamment) et vers la préparation des concours de l'Education Nationale (professeur des écoles, conseiller principal d'éducation, conseiller d'orientation pédagogique, etc).

Débouchés professionnels

Bien que l'accès direct au marché de l'emploi ne soit pas encouragé en fin de licence, les titulaires de la licence de sociologie peuvent envisager une recherche d'emploi dans le domaine des enquêtes et des études socio-démographiques : instituts de sondage, services d'études des entreprises ou des collectivités publiques, bureaux d'études, associations spécialisées dans les enquêtes sociales... Ils peuvent également envisager de postuler à un certain nombre d'emplois relevant des secteurs socio-éducatifs classiques comme des nouveaux métiers du développement social urbain. Ceux-ci connaissent en effet une forte croissance dans les collectivités locales, les transports urbains, le secteur du logement social, le milieu associatif : agents de développement, médiateurs, animateurs de rue, enquêteurs sociaux, correspondants nuit, agents et animateurs d'espaces de concertation, etc.

1.2 – Nouveau schéma général des études universitaires (LMD)

Dans le cadre du processus d'harmonisation européenne des études de l'enseignement supérieur, l'Université Paris 8 propose son offre de formation selon le système LMD (Licence – Master – Doctorat). Cette nouvelle architecture des études s'articule autour de trois grades ou niveaux de sortie :

- L : Licence (bac + 3)
- M : Master (bac + 5)
- D : Doctorat (bac + 8)

Les diplômes intermédiaires DEUG (bac + 2) et maîtrise (bac + 4) continuent à être délivrés sur demande de l'étudiant.

La Licence de sociologie comprend 3 années (**L1 – L2 – L3**). Elle est organisée en 6 semestres (**S1 à S6**). Chaque semestre représente en moyenne 30 crédits européens dits ECTS – *European Credit transfer System* – capitalisables (c'est-à-dire définitivement acquis). Ces crédits sont transférables d'une université à l'autre en France et à l'étranger. La Licence de sociologie totalise donc 180 crédits européens.

Un cours semestriel est dénommé **Élément Constitutif (EC)**. Il représente 39 heures d'enseignement (3 heures hebdomadaires sur 13 semaines). Au sein du département de sociologie, un EC correspond à 5 ou 6 crédits. On appelle **Unité d'Enseignement (UE)** le regroupement de plusieurs **EC**.

1.3 – Organisation du cursus : semestre d'orientation et semestres de formation

Les six semestres de la Licence de sociologie se composent de deux périodes :

- un premier semestre dit d'**orientation**
- cinq semestres dits de **formation**

Les enseignements du semestre d'orientation comportent 6 EC :

- 1 EC « Genèse de la discipline »
- 1 EC « Formes de catégorisation de la société française contemporaine »
- 1 EC « Présentation des méthodes de la sociologie »
- 1 EC « Expression écrite et orale »

- 2 EC de « Mineure »

Au terme du semestre d'orientation, les étudiants peuvent se réorienter vers une autre majeure proposée par un autre département.

Pour les étudiants qui confirment leur choix de la « Majeure Sociologie », les quatre enseignements « Genèse de la discipline », « Formes de catégorisation de la société française contemporaine », « Présentation des méthodes de la sociologie », « Expression écrite et orale » doivent être validés avant de suivre les enseignements proposés dans la suite du cursus.

Les enseignements des cinq semestres de formation sont organisés selon une progression pédagogique qui doit être respectée, sauf indication contraire explicite.

1.4 - Parcours de formation

Le département de sociologie propose un parcours de formation renforcé en anthropologie (voir brochure spécifique).

Trois autres parcours de formation « plus légers » trouvant un prolongement en master recherche et/ou professionnel sont également proposés :

- Parcours « travail et organisation »
- Parcours « Développement social »
- Parcours « Education et culture »

Les étudiants intéressés par l'un de ces parcours de formation choisiront de manière préférentielle un certain nombre d'EC associés au parcours choisi (Voir la liste des EC associés à chaque parcours p. 21-22 de la présente brochure)

1.5 – Contrôle des connaissances

Consulter le panneau d'affichage de la Licence de sociologie (B 348 – B 349)

Nota bene : quelques éléments de cette brochure sont encore susceptibles d'être actualisés à la rentrée

2 – Structure de la licence de sociologie

La Licence de sociologie est composée de :

- une « majeure » de 20 EC représentant 120 crédits
- une UE « acquisition d'outils » de 3 EC représentant 15 crédits
- une « mineure » de 5 ou 6 EC représentant 30 crédits
- trois EC libres représentant 15 crédits.

2.1. La majeure de sociologie

La majeure comprend 20 EC de 6 crédits chacun, répartis en 4 Unités d'Enseignement (UE) :

Unité d'enseignement « Enseignements fondamentaux » 11 EC = 66 crédits

➔ Semestre d'orientation

- Genèse de la discipline 1 EC = 6 crédits
- Formes de catégorisation de la société française contemporaine 1 EC = 6 crédits

➔ Semestres de formation

- Les grands courants de la sociologie et de l'anthropologie 2 EC = 12 crédits
- Lecture de textes classiques 1 EC = 6 crédits
- Présentation et analyse d'une grande enquête 1 EC = 6 crédits
- Introduction à la démographie 1 EC = 6 crédits
- Questions de sociologie et domaine de l'anthropologie 4 EC = 24 crédits

Unité d'enseignement « Enseignements méthodologiques » 6 EC = 36 crédits

➔ Semestre d'orientation

- Présentation des méthodes de la sociologie 1 EC = 6 crédits

➔ Semestres de formation

- Pratiques du terrain 3 EC = 18 crédits
- Lecture et traitement des catégories statistiques 2 EC = 12 crédits

Unité d'enseignement « Enseignements linguistiques » 2 EC = 12 crédits

➔ Semestres de formation

Unité d'enseignement « Mémoire de licence » : 1 EC = 6 crédits

➔ Semestres 5 et 6 de formation

➔ A propos de l'Unité d'Enseignement « Enseignements linguistiques »

Les étudiants doivent choisir une seule langue pour valider les deux EC de l'Unité d'Enseignement « Enseignements linguistiques ». Ils peuvent, en outre, renforcer l'apprentissage de cette langue ou choisir une seconde langue dans le cadre des trois EC libres prévues dans la formation (cf. 2.4.).

L'anglais et l'allemand permettent de mieux appréhender certains textes théoriques classiques, l'anglais de prendre connaissance des publications internationales actuelles.

D'autres langues proposées au sein de l'université (arabe, berbère, portugais, etc.) peuvent être choisies en raison de l'intérêt qu'elles présentent pour mener à bien certaines enquêtes de terrain.

⇒ **Attention** : Les inscriptions dans les EC de langue se font auprès des départements concernés et supposent des tests de niveau préalables organisés dès le début du mois de septembre.

2.2. L'Unité d'Enseignement « Acquisition d'outils »

L'Unité d'enseignement « Acquisition d'outils » comprend 3 EC correspondant à 15 crédits.

→ Semestre d'orientation

- Expression écrite et orale 1 EC = 5 crédits

→ Semestres de formation

- Informatique 1 1 EC = 5 crédits
- Informatique 2 1 EC = 5 crédits

→ A propos de l'EC « Informatique 1 »

L'EC « Informatique 1 », assuré par le département « Informatique Pour Tous » consiste en l'apprentissage des techniques informatiques de base : traitement de texte, tableur, etc...

⇒ **Attention** : l'inscription à cet EC se fait dans le département « Informatique Pour Tous ».

2.3. La Mineure

Au sein de la Licence de sociologie, la mineure correspond à 30 crédits européens. Elle peut être choisie parmi les disciplines suivantes : **anthropologie, civilisation allemande, civilisation anglo-américaine, économie, géographie, histoire, philosophie, psychologie, sciences de l'éducation, science politique.**

Une des trois mineures suivantes peut également être choisie :

- Mineure de soutien au travail universitaire : « **Français Langue Etrangère** », », proposée par le département Communication/FLE

- Mineure de soutien au travail universitaire : « **Pratiques de communication** », proposée par le département Communication/FLE

- Mineure « **Métiers de l'enseignement** » proposée par les départements Sciences de l'éducation et Communication/FLE.

Pour disposer de plus de précisions sur le contenu et l'organisation des mineures, les étudiants sont invités à consulter la brochure sur les mineures éditée par le SCUIO, disponible au bureau d'accueil de l'Université (Hall d'entrée) ou à se renseigner auprès des secrétariats des disciplines concernées.

→ A propos des mineures

⇒ **Attention** : Les inscriptions dans les mineures se font auprès des secrétariats des disciplines concernées

⇒ **Attention** : La mineure anthropologie est assurée par le département de sociologie

2.4. Les EC libres

Les EC libres représentent 15 crédits correspondant à 3 EC. Elles peuvent être choisies dans un ou plusieurs départements de l'Université Paris 8, y compris le département de sociologie.

Ces EC peuvent permettre de renforcer les enseignements de la majeure, notamment les parcours de formation, ou de la mineure ou encore les enseignements linguistiques.

Les EC libres permettent également la validation d'enseignements effectués à l'extérieur de Paris 8

2.5. Progression pédagogique semestrielle

Semestre Indicatif	Statut	Intitulés UE	Intitulés des enseignements (EC)	Crédits (ECTS)
Semestre 1 (Orientation)	MAJEURE	Fondamentaux	Genèse de la sociologie	6
		Fondamentaux	Formes de catégorisation	6
		Méthodologie	Présentat° méthodes de la socio	6
	ACQUISITION D'OUTILS	Acquisition d'outils	Expression écrite et orale	5
	MINEURE			10
Semestre 2 (formation)	MAJEURE	Fondamentaux	Grands courants socio et anthro -1	6
		Fondamentaux	Introduction à la démographie	6
		Fondamentaux	Questions de socio et domaines anthro-1	6
		Méthodologie	Statistiques-1	6
	ACQUISITION D'OUTILS		Informatique-1	5
MINEURE			5	
Semestre 3 (formation)	MAJEURE	Fondamentaux	Grands courants socio et anthro -2	6
		Fondamentaux	Questions de socio et domaines anthro -2	6
		Méthodologie	Pratique du terrain 1	6
		Langue		6
	MINEURE			10
Semestre 4 (formation)	MAJEURE	Fondamentaux	Lecture de textes classiques	6
		Fondamentaux	Présentation d'une grande enquête	6
		Méthodologie	Pratique du terrain 2	6
		Langue		6
	MINEURE			5
Semestre 5 (formation)	MAJEURE	Fondamentaux	Questions de socio et domaines anthro-3	6
		Méthodologie	Statistiques-2	6
		Méthodologie	Pratique du terrain-3	6
	ACQUISITION D'OUTILS		Informatique-2	5
	EC LIBRES			5
Semestre 6 (formation)	MAJEURE	Fondamentaux	Questions de socio et domaines anthro-4	6
		Mémoire	Atelier tutoré	6
	EC LIBRES			10

Nota bene : quelques éléments de cette brochure sont encore susceptibles d'être actualisés à la rentrée

3 – Descriptif et horaires des enseignements assurés par le département de sociologie

Rappel important

Les 2 EC de l'Unité d'Enseignement « Enseignements linguistiques » sont assurés par les départements de langue.

L'EC « Informatique 1 » est assuré par le département « Informatique pour tous ».

Les 5 ou 6 EC de mineure sont assurés par les départements des disciplines concernées, à l'exception de la mineure anthropologie assurée par le département de sociologie.

Pour prendre connaissance des descriptifs et des horaires de ces enseignements ainsi que pour s'y inscrire, s'adresser aux secrétariats des départements concernés.

3.1. Semestre d'orientation

3.1.1. Descriptifs et horaires des enseignements

- **Genèse de la discipline**
(UE « Enseignements fondamentaux »)

Cet enseignement aborde les contextes historiques, sociaux et intellectuels dans lesquels est apparue et s'est développée la sociologie ainsi que l'objet de cette discipline. Il présente quelques grands domaines de la sociologie actuelle.

Au premier semestre :

- Mardi 15h-18h (enseignant à déterminer)
- Mercredi 12h-15h : Michel JOUBERT
- Mercredi 18h-21h : Rémy PONTON
- Jeudi 12h-15h : Françoise DUROUX
- Vendredi 15h-18h : Christian WECKERLE

Au second semestre :

- Vendredi 15h-18h : Charles SOULIE

- **Formes de catégorisation de la société française contemporaine**
(UE « Enseignements fondamentaux »)

Cet enseignement s'attache à décrire la société française contemporaine en accordant une attention particulière aux évolutions qui l'ont marquée depuis une cinquantaine d'années. Il présente, en les discutant, les catégories, nomenclatures et classifications utilisées en sociologie.

Au premier semestre :

Nota bene : quelques éléments de cette brochure sont encore susceptibles d'être actualisés à la rentrée

- Lundi 9h-12h : (enseignant à déterminer)
- Mercredi 12h-15h : Claire LEVY-VROELANT
- Jeudi 12h-15h : Aude BELIARD
- Vendredi 18h-21h : Marie BONICI
- Samedi 12h-15h : Adrienne LINOSSIER

Au second semestre :

- Mercredi 18h-21h : Christelle AVRIL

- **Présentation des méthodes de la sociologie**

(UE « Enseignements méthodologiques »)

Les sociologues, dans leur pratique, ont recours à différentes méthodes de recueil des données : questionnaires, entretiens, observations, collecte de sources écrites. Cet enseignement présente ces dispositifs d'enquête dans leur diversité en relation avec la construction d'un objet de recherche et aborde les questions théoriques et pratiques liées au traitement des données recueillies.

Au premier semestre :

- Lundi 12h-15h : (enseignant à déterminer)
- Mercredi 15h-18h : Sylvain BORDIEC
- Jeudi 9h-12h : Claudette LAFAYE
- Jeudi 9h-12h : Martine NAFFRECHOUX
- Jeudi 18h-21h : Baptiste COULMONT
- Vendredi 12h-15h : Marie BONICI

Au second semestre :

- Vendredi 12h-15h : Christian WECKERLE

- **Expression écrite et orale**

(UE « Acquisition d'outils »)

Les études de sociologie supposent la maîtrise de certains savoir-faire : recherche documentaire, analyse et résumé de textes théoriques, construction d'une argumentation, compte-rendu d'entretiens et d'observations, prise de notes, rédaction et présentation de rapports. Cet enseignement permet aux étudiants d'évaluer leurs compétences dans ces domaines et leur donne des indications sur la manière de les améliorer par un travail personnel.

Au premier semestre :

- Mardi 12h-15h : Josette TRAT
- Jeudi 9h-12h : Grégory DUQUESNOY
- Jeudi 15h-18h : Enseignant à déterminer
- Vendredi 9h-12h : Michel SAMUEL
- Vendredi 12h-15h : Mirabelle BIHENG
- Samedi 9h-12h : Marie MENORET

3.1.2. Emploi du temps du semestre d'orientation

jours Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h–12h	Catégorisation de la France contempor <i>(ch. cours)</i>			Présentation des méthodes de la sociologie <i>(2 EC : C. Lafaye et M. Naffrechoux)</i>	Expression écrite et orale <i>(M. Samuel)</i>	Expression écrite et orale <i>(M. Ménoret)</i>
				Expression écrite et orale <i>(G. Duquesnoy)</i>		
12h–15h	Présentation des méthodes de la sociologie <i>(ch. cours)</i>	Expression écrite et orale <i>(J. Trat)</i>	Genèse De la sociologie <i>(M. Joubert)</i>	Catégorisation de la France contempor. <i>(A. Béliard)</i>	Expression écrite et orale <i>(M. Biheng)</i>	Catégorisation de la France contempor. <i>(A. Linossier)</i>
			Catégorisation de la France contempor. <i>(C. Lévy-Vroelant)</i>	Genèse de la sociologie <i>(F. Duroux)</i>	Présentation des méthodes de la sociologie <i>(M. Bonici)</i>	
15h–18h		Genèse de la sociologie <i>(ch. cours)</i>	Présentation des méthodes de la sociologie <i>(S. Bordiec)</i>		Genèse de la sociologie <i>(C. Weckerlé)</i>	
18h–21h			Genèse De la sociologie <i>(R. Ponton)</i>	Présentation des méthodes de la sociologie <i>(B. Coulmont)</i>	Catégorisation de la France contempor. <i>(M. Bonici)</i>	

3.2. Semestres de formation

3.2.1. Descriptifs et horaires des enseignements

- **Grands courants de la sociologie et de l'anthropologie** (2 EC au choix)
(UE « Enseignements fondamentaux »)

Les enseignements proposés sous cet intitulé rendent compte de quelques unes des perspectives théoriques élaborées en sociologie et en anthropologie pour interpréter les phénomènes sociaux. Il s'agit d'examiner les contextes de leur élaboration, leurs principaux concepts ainsi que les débats suscités par leur emploi.

Au premier semestre :

- Lundi 15h-18h Ingolf DIENER
 - *L'école de Francfort*
- Mercredi 18h-21h : Christelle AVRIL
 - *L'analyse du travail dans la sociologie française*
- Jeudi 18h-21h : Thomas SAUVADET
 - *Pierre Bourdieu : dettes et critiques*
- Vendredi 15h-18h : Régine BERCOT
 - *Quelques repères concernant les théorisations du processus de socialisation*
- Samedi : 12h-15h : Alexandra BOURRET
 - *Durkheim et son actualité*

Au second semestre :

- Lundi 9h-12h : Tiphaine BARTHELEMY
 - *De l'évolutionnisme au marxisme*
- Lundi 15h-18h : Christian WECKERLE
 - *L'interactionnisme symbolique*
- Vendredi 9h-12h : Michel SAMUEL
 - *L'apport de Claude Meillassoux aux sciences sociales*
- Vendredi 9h-12h : Didier GAZAGNADOU
 - *Evolutionnisme et diffusionnisme*
- Vendredi 12h-15h : Marie MENORET
 - *Quelques courants majeurs de la sociologie américaine*

- **Lecture de textes classiques**
(UE « Enseignements fondamentaux »)

A partir de l'étude d'ouvrages ou d'articles classiques de sociologie ou d'anthropologie, l'objectif de cet enseignement est de consolider les capacités de lecture de textes théoriques, c'est-à-dire de dégager leurs questionnements, de repérer leur argumentation et de saisir la portée des thèses soutenues.

Au premier semestre :

- Lundi 18h-21h : Baptiste COULMONT
 - *De Durkheim aux auteurs contemporains*
- Mardi 9h-12h : Barbara CASCIARRI
 - *Intitulé à préciser*
- Vendredi 12h-15h : Grégory DUQUESNOY
 - *Intitulé à préciser*

Au second semestre :

- Lundi 9h-12h : Corinne DAVAULT
 - *Textes de Simmel, Elias, Weber, Bourdieu...*
- Jeudi 12h-15h : Michel JOUBERT
 - *Textes de Durkheim, Goffman et Bourdieu*
- Samedi 12h-15h : Adrienne LINOSSIER
 - *Textes de Bourdieu, Durkheim, Marx, Mauss, Simmel, Touraine...*

- **Présentation et analyse d'une grande enquête**

(UE « Enseignements fondamentaux »)

Cet enseignement repose sur la lecture d'enquêtes de terrain. Une attention particulière sera accordée aux passages dans lesquels les auteurs décrivent l'accès au terrain, présentent les techniques de recueil des données et restituent les résultats.

Au premier semestre :

- Lundi 9h-12h : Corinne DAVAULT
 - *Jeanne Favret-Saada : « Les mots, la mort, les sorts »*
- Lundi 18h-21h : Tiphaine BARTHELEMY
 - *Intitulé à préciser*

Au second semestre :

- Vendredi 9h-12h : Martine NAFFRECHOUX
 - *Les pratiques culturelles des Français*
- Vendredi 15h-18h : Jean Pierre BRIAND
 - *Examen de quelques grandes enquêtes statistiques*

- **Introduction à la démographie**

(UE « Enseignements fondamentaux »)

Après une présentation de l'objet de la démographie, cet enseignement s'intéresse à la constitution des principales sources de données (recensement, état civil, registres de population, grandes enquêtes) et aux types d'analyse que l'on peut en tirer. Il aborde l'histoire de la population française et quelques questions démographiques d'actualité : vieillissement, sida, avortement et contraception, migrations internationales, évolution de la population mondiale...

Au premier semestre :

- Mardi 12h-15h : Claire LEVY-VROELANT

Au second semestre :

- Mardi 9h-12h : Véronique PETIT
- 2 autres cours encore non programmés (horaires et enseignants à déterminer)

- **Questions de sociologie et domaines de l'anthropologie (4 EC au choix)**
(UE « Enseignements fondamentaux »)

Dans les enseignements regroupés sous cet intitulé, il s'agit de saisir les enjeux des débats qui traversent certains domaines d'études spécialisés de la sociologie ou de l'anthropologie, de montrer en quoi ils engagent des interprétations différentes des sociétés contemporaines et de pointer leurs effets sur les pratiques sociales.

Au premier semestre :

- Lundi 12h-15h : Christian WECKERLE
 - *Sociologie de la communication*
- Lundi 15h-18h : Corinne DAVAULT
 - *Anthropologie politique (EC se prolongeant au second semestre par un EC « Enquête de terrain »)*
- Mardi 9h-12h : Véronique PETIT
 - *Systèmes migratoires et mobilités internationales*
- Mercredi 9h-12h : Michel JOUBERT
 - *Introduction à la sociologie de la santé*
- Vendredi 15h-18h : Jean Pierre BRIAND (*EC réservé aux étudiants inscrits en L3*)
 - *Sociologie du travail*

Au second semestre :

- Lundi 12h-15h : Baptiste COULMONT
 - *Sociologie des sexualités*
- Lundi 12h-15h : Ingolf DIENER
 - *Anthropologie économique et écologie*
- Lundi 18h-21h : Baptiste COULMONT (*EC réservé aux étudiants inscrits en L3*)
 - *Sociologie des religions*
- Mardi 9h-12h : Régine BERCOT
 - *Activité, travail, organisation*
- Mardi 12h-15h : Claire LEVY-VROELANT
 - *Sociologie de la ville*
- Mardi 15h-18h : Josette TRAT
 - *Les rapports sociaux de sexe*
- Mardi 15h-18h : Barbara CASCIARRI
 - *Anthropologie de la gestion de l'eau*
- Mercredi 9h-12h : Michel GRUMBACH
 - *Sociologie et Modernité*
- Mercredi 9h-12h : Aline HEMOND
 - *Anthropologie esthétique*
- Mercredi 18h-21h : Tiphaine BARTHELEMY
 - *Sociologie de la famille et anthropologie de la parenté*
- Mercredi 18h-21h : Aline HEMOND
 - *Anthropologie politique des sociétés amérindiennes*
- Jeudi 9h-12h : Claudette LAFAYE (*EC réservé aux étudiants inscrits en L3*)
 - *Action collective, action publique*
- Jeudi 12h-15h : Françoise DUROUX
 - *Les avatars du genre*
- Vendredi 18h-21h : Marie MENORET
 - *Sociologie de la santé*

- **Pratiques du terrain (3 EC dont 1 EC « questionnaire »)**

Nota bene : quelques éléments de cette brochure sont encore susceptibles d'être actualisés à la rentrée

(UE « Enseignements méthodologiques »)

Les enseignements proposés sous cette rubrique visent à approfondir les principales méthodes d'investigation sociologique et anthropologique présentées de manière globale au cours du semestre d'orientation, en proposant aux étudiants de se confronter à des exercices pratiques de recueil et de traitement de données.

Au premier semestre :

- Lundi 15h-18h : Enseignant à déterminer
 - *Entretien*
- Lundi 15h-18h : Jean François LAE
 - *Observation d'espaces publics*
- Mardi 9h-12h : Charles SOULIE
 - *Enquête en milieu étudiant : questionnaire (prolongement au second semestre par l'EC Enquête en milieu étudiant : entretien)*
- Mardi 15h-18h : Véronique PETIT
 - *Construction de questionnaire*
- Mercredi 9h-12h : Michel GRUMBACH
 - *Présentation des méthodes d'analyse de discours (entretiens ou autres)*
- Mercredi 15h-18h : Enseignant à déterminer
 - *Questionnaire*
- Mercredi 18h-21h : Daniel TERROLLE (sous réserve)
 - *Enquête de terrain en milieu urbain*
- Samedi 9h-12h : Michel SAMUEL
 - *Enquête de terrain*

Au second semestre :

- Lundi 15h-18h : Corinne DAVAUT
 - *Enquête de terrain (en lien avec l'EC « Anthropologie politique » du premier semestre)*
- Mardi 9h-12h : Charles SOULIE
 - *Enquête en milieu étudiant : entretien (suite de l'EC du premier semestre - Enquête en milieu étudiant : questionnaire)*
- Mardi 12h-15h : Rémy PONTON
 - *Questionnaire*
- Mercredi 12h-15h : Jean Pierre BRIAND
 - *Analyse d'entretiens (biographies et carrières professionnelles)*
- Mercredi 12h-15h : Martine NAFFRECHOUX
 - *Observation des modes de vie*
- Jeudi 9h-12h : Josette TRAT
 - *Entretien*
- Jeudi 9h-12h : Barbara CASCIARRI
 - *Enquête de terrain*
- Jeudi 15h-18h : Claudette LAFAYE
 - *Entretien*
- Samedi 9h-12h : Michel SAMUEL
 - *Enquête de terrain*

Nota bene : quelques éléments de cette brochure sont encore susceptibles d'être actualisés à la rentrée

- **Lecture et traitement de catégories statistiques 1**

(UE « Enseignements méthodologiques »)

Cet enseignement est une introduction à la statistique descriptive. Il insiste autant sur les méthodes de calcul que sur le sens des données. Il accorde une attention particulière à la rédaction des résultats statistiques et des conclusions sociologiques.

Au premier semestre :

- Mardi 18h-21h : Léonie HENAUT
- Jeudi 15 h-18h : Jacques SIRACUSA
- Vendredi 9h-12h: Martine NAFFRECHOUX

Au second semestre :

- Lundi 9h-12h : Michel GRUMBACH
- Mardi 18h-21h : Rémy PONTON

- **Lecture et traitement de catégories statistiques 2**

(UE « Enseignements méthodologiques »)

Cet enseignement fait suite au précédent. Après une révision des principales techniques de la statistique descriptive, il propose une introduction à la statistique inférentielle. Il insiste autant sur les méthodes de calcul que sur le sens des données et accorde une attention particulière à la rédaction des résultats statistiques et des conclusions sociologiques.

Au premier semestre :

- Lundi 9h-12h: Michel GRUMBACH
- Mardi 18h-21h : Rémy PONTON

Au second semestre :

- Jeudi 15h-18h : enseignant à déterminer
- 1 autre cours encore non programmé (horaire et enseignant à déterminer)

- **Informatique 2**

(UE « Acquisition d'outils »)

L'EC « Informatique 2 », assuré par le département de sociologie, initie au maniement de logiciels de traitement d'enquêtes sur des fichiers déjà saisis ou éventuellement proposés par des participants. Les principales étapes du traitement des données sont abordées : tris à plat, traitement des variables numériques, tris croisés, recodages, filtres et sous-populations, principaux graphiques.

Au premier semestre :

- Lundi 18h-21 h: Patrick PARMENTIER
- Jeudi 9h-12h : Jacques SIRACUSA

Au second semestre :

- Mercredi 9h-12h (à confirmer) : Jacques SIRACUSA
- 1 autre cours encore non programmé (horaire et enseignant à déterminer)

- **Atelier de mémoire de licence**

(UE « Mémoire de licence »)

Le mémoire de licence est le produit d'un travail de recherche personnel, tutoré dans le cadre d'un atelier, articulé ou non sur un stage, sous la responsabilité d'un directeur de mémoire choisi par l'étudiant.

➤ Ateliers encore non programmés

Le tableau ci-dessous indique les principaux domaines et thèmes de recherche des enseignants du département de sociologie. Il est destiné à aider les étudiants à choisir un directeur de mémoire.

Enseignants du département de sociologie 2005-2006	Principaux domaines et thèmes de recherche
AVRIL Christelle	Travail, services aux personnes
BARTHELEMY Tiphaine	Ethnologie, parenté, famille, transmissions, héritage
BELLIARD Aude	Famille et santé
BERCOT Régine	Travail, organisations, services, réseaux de santé
BONICI Marie	Familles, enfants, rapports hommes-femmes
BORDIEC Sylvain	Jeunes, socialisation, identités sociales, fêtes
BRIAND Jean-Pierre	Education, travail, institutions, méthode de l'entretien
CASCIARRI Barbara	Anthropologie politique, anthropologie de la parenté
COULMONT Baptiste	Religions, sexualités, rites
DAVAULT Corinne	Socio-anthropologie politique, jeunesse, protection sociale
DIENER Ingolf	Afrique australe, écologie.
DUQUESNOY Grégory	Trajectoires et recompositions sociales et médicales, alcoolisme...
DUROUX Françoise	Etudes féminines.
GAZAGNADOU Didier	Anthropologie des techniques, anthropologie du Moyen-Orient
GRUMBACH Michel	Statistiques, histoire de la sociologie, communication
HEMOND Aline	Anthropologie esthétique, anthropologie politique
HENAUT Léonie	Travail et groupes professionnels, art et culture
JOUBERT Michel	Santé, risques, toxicomanie, exclusion sociale, politiques locales...
LAE François	Politiques sociales, pauvretés, vulnérabilités, récits de vie
LAFAYE Claudette	Mobilisations associatives, contestations, action publique...
LEVY-VROELANT Claire	Urbanisme, villes, migrations, démographie
MENORET Marie	Santé, maladies, relations médecins-malades
NAFFRECHOUX Martine	Pratiques culturelles, modes de vie, observation.
PARMENTIER Patrick	Pratiques amateurs, vulgarisation scientifique, enquêtes statistiques
PETIT Véronique	Démographie, migrations, pauvreté, planification familiale
PONTON Rémy	Education, culture, sociologie de la littérature, enquête statistique
SAMUEL Michel	Ville, migrations, enquête de terrain
SIRACUSA Jacques	Travail, journalisme, enquête statistique, observation
SOULIE Charles	Education, milieux étudiants et lycéens, enquête de terrain
TERROLLE Daniel	Anthropologie urbaine, anthropologie de la mort, sans domicile fixe
TRAT Josette	Rapports sociaux de sexe, féminisme, mouvements sociaux
WECKERLE Christian	Relations de service et organisation du travail

Nota bene : quelques éléments de cette brochure sont encore susceptibles d'être actualisés à la rentrée

4. Enseignements des parcours de formation

4.1. Parcours de formation « Anthropologie »

→ Responsable : Aline HEMOND

Les étudiants intéressés par ce parcours de formation se reportent à la brochure spécifique le présentant en détail.

4.2. Parcours de formation « Travail et organisation »

→ Responsable : Régine BERCOT

Les étudiants intéressés par ce parcours de formation choisissent de préférence parmi les EC suivants :

- **Grands courants de la sociologie et de l'anthropologie**
 - Mercredi 18h-21h (premier semestre) : Christelle AVRIL
 - *L'analyse du travail dans la sociologie française*
- **Présentation et analyse d'une grande enquête**
 - Vendredi 15h-18h (second semestre) : Jean Pierre BRIAND
 - *Examen de quelques grandes enquêtes statistiques*
- **Questions de sociologie et domaines de l'anthropologie**
 - Mardi 9h-12h (premier semestre): Véronique PETIT
 - *Systèmes migratoires et mobilités internationales*
 - Vendredi 15h-18h (premier semestre) : Jean Pierre BRIAND
 - *Sociologie du travail (EC réservé aux étudiants inscrits en L3)*
 - Mardi 9h-12h (second semestre) : Régine BERCOT
 - *Activité, travail, organisation*
- **Pratiques du terrain**
 - Mercredi 12h-15h : Jean Pierre BRIAND
 - *Analyse d'entretiens (biographies et carrières professionnelles)*

4.3. Parcours de formation « Développement social »

→ Responsable : Michel JOUBERT

Les étudiants intéressés par ce parcours de formation choisissent de préférence parmi les EC suivants :

- **Grands courants de la sociologie et de l'anthropologie**
 - Vendredi 15h-18h : Régine BERCOT
 - *Quelques repères concernant les théorisations du processus de socialisation*
 - Samedi : 12h-15h : Alexandra BOURRET
 - *Durkheim et son actualité*
- **Questions de sociologie et domaines de l'anthropologie**
 - Lundi 15h-18h (premier semestre) : Corinne DAVAULT
 - *Anthropologie politique (EC se prolongeant au second semestre par un EC « Enquête de terrain »)*
 - Mardi 9h-12h (premier semestre): Véronique PETIT

- *Systèmes migratoires et mobilités internationales*

- Mercredi 9h-12h (premier semestre) : Michel JOUBERT
 - *Introduction à la sociologie de la santé*
- Mardi 12h-15h (second semestre) : Claire LEVY-VROELANT
 - *Sociologie de la ville*
- Mardi 15h-18h (second semestre) : Josette TRAT
 - *Les rapports sociaux de sexe*
- Mardi 15h-18h (second semestre) : Barbara CASCIARRI
 - *Anthropologie de la gestion de l'eau*
- Mercredi 18h-21h (second semestre) : Aline HEMOND
 - *Anthropologie politique des sociétés amérindiennes*
- Jeudi 9h-12h (second semestre) : Claudette LAFAYE
 - *Action collective, action publique (EC réservé aux étudiants inscrits en L3)*
- Vendredi 18h-21h : Marie MENOIRET
 - *Sociologie de la santé*

- **Pratiques du terrain**

- Lundi 15h-18h (second semestre) : Corinne DAVAULT
 - *Enquête de terrain (en lien avec l'EC « Question de sociologie - Anthropologie politique » du premier semestre)*
- Lundi 15h-18h : Jean François LAE
 - *Observation d'espaces publics*

4.4. Parcours de formation « Education et culture »

➔ Responsable : Rémy PONTON

Les étudiants intéressés par ce parcours de formation choisissent de préférence parmi les EC suivants :

- **Grands courants de la sociologie et de l'anthropologie**

- Jeudi 18h-21h : Thomas SAUVADET
 - *Pierre Bourdieu : dettes et critiques*

- **Présentation et analyse d'une grande enquête**

- Vendredi 9h-12h (second semestre) : Martine NAFFRECHOUX
 - *Les pratiques culturelles des Français*

- **Pratiques du terrain**

- Mardi 9h-12h (premier semestre) : Charles SOULIE
 - *Enquête en milieu étudiant : questionnaire*
- Mardi 9h-12h (second semestre) : Charles SOULIE
 - *Enquête en milieu étudiant : entretien*
- Mercredi 12h-15h : Martine NAFFRECHOUX
 - *Observation des modes de vie*

- **Questions de sociologie et domaines de l'anthropologie**

- Second semestre : horaire et enseignant à déterminer

Formalités administratives et pédagogiques

Calendriers

1. Conditions d'accès :

1.1. Inscription en L1

→ Première inscription à Paris 8

- Bacheliers de l'enseignement secondaire français (ou titulaires de diplômes français admis en dispense du bac)
- Etudiants étrangers sauf ressortissants de l'Union européenne.
- Candidats non bacheliers
- Candidats à une admission par validation des acquis et/ou par équivalence

Consulter le guide de l'étudiant de l'Université Paris 8 2005-2006,
chapitre « Admission – inscriptions »

→ Réinscription (régime transitoire 2005-2006)

- Etudiants déjà inscrits en DEUG en 2004-2005, il y a réinscription en L1 si le nombre de crédits européens (ECTS) obtenus est inférieur à 30.

1.2. Inscription en L2 : régime transitoire 2005-2006

- Etudiants ayant effectué 1, 2 ou 3 années d'inscription en DEUG à Paris 8, le passage s'opère en L2 si le nombre de crédits européens (ECTS) obtenus est égal ou supérieur à 30.

La réinscription administrative pour cette rentrée est subordonnée à une décision pédagogique. Les étudiants devront donc obtenir obligatoirement et au préalable l'accord des responsables de la Licence. A cet effet, **les étudiants doivent passer un entretien individuel obligatoire avec un enseignant de la formation habilité entre le 20 et le 28 septembre 2005.** Pour passer cet entretien, les étudiants doivent s'inscrire sur les listes affichées sur le panneau situé entre les bureaux B 348 et B 349.

1.3. Inscription en L3 : régime transitoire 2005-2006

- Etudiants ayant obtenu leur DEUG de sociologie à Paris 8 (au sein de l'UFR 2, UFR 3 ou UFR 4), le passage en L3 est automatique.

- Etudiants inscrits en Licence conditionnelle de sociologie à Paris 8, le passage en L3 est automatique.

- Etudiants ayant effectué 1, 2 ou 3 années d'inscription en DEUG à Paris 8, le passage s'opère en L3 si le nombre de crédits européens (ECTS) obtenus est égal ou supérieur à 90.

Pour ces trois catégories d'étudiants, la réinscription administrative pour cette rentrée est subordonnée à une décision pédagogique. Les étudiants doivent donc obtenir obligatoirement et au préalable l'accord des responsables de la Licence. A cet effet, **les étudiants doivent passer un entretien individuel obligatoire avec un enseignant de la formation habilité entre le 20 et le 28 septembre 2005.** Pour passer cet entretien, les étudiants doivent s'inscrire sur les listes affichées sur le panneau situé entre les bureaux B 348 et B 349.

**Pour tous les autres cas (transferts, équivalences...),
se renseigner auprès du secrétariat de sociologie (B 348 ou B 349)**

2. Equivalences

Pour obtenir une équivalence en vue d'une inscription en licence (L1, L2, L3), il faut remplir un dossier de demande d'équivalence.

➔ **Attention : Les dates de retrait et de dépôt du dossier sont impératives.**

2.1. Retrait du dossier

Le dossier d'équivalence est disponible au secrétariat de sociologie à partir de début juin 2006.

Ce dossier peut également vous être envoyé à la **condition expresse** de fournir à partir du mois de mai 2006 :

- une enveloppe grand format (21x29), à votre adresse
- 3 timbres à 0,80 euro ou un coupon international équivalent (à insérer à l'intérieur de l'enveloppe).

2.2. Dépôt du dossier

Le dossier rempli doit être retourné au secrétariat de sociologie accompagné de :

- la photocopie de vos diplômes (traduction légalisée),
- le programme des études suivies,
- le cas échéant, votre mémoire de recherche,
- le cas échéant, une présentation de votre expérience professionnelle,
- une enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse.

➔ **Pour les candidats qui n'ont pas besoin de visa,
date limite de dépôt du dossier : 15 SEPTEMBRE 2006.**

➔ **Pour les candidats dont le séjour en France nécessite un visa,
date limite de dépôt du dossier : 30 JUIN 2006.**

ATTENTION : Si vous avez besoin d'une pré-admission pour obtenir votre visa, indiquez-le impérativement sur votre dossier. Cette pré-admission ne vous sera délivrée que si vous êtes admis en L3.

Le dossier COMPLET est à renvoyer ou à déposer au secrétariat :
Université Paris 8 - Département de sociologie - 2, rue de la Liberté
93 526 Saint-Denis Cedex

Si l'équivalence est accordée, le secrétariat vous fournira à la rentrée une feuille d'admission pédagogique qui vous permettra de faire l'inscription administrative au service des inscriptions (Bât. G, rez-de-chaussée - voir le guide de l'étudiant édité par l'université pour les dates). Les originaux de vos diplômes devront être présentés.

**PAS DE REPOSE SI LES CONDITIONS CI-DESSUS NE SONT PAS REMPLIES,
ou SI LE DOSSIER EST INCOMPLET**

3. Mobilités étudiantes internationales

Le département de Sociologie incite fortement les étudiants à aller suivre des études dans l'une des universités étrangères avec lesquelles Paris 8 a conclu un contrat d'échange et coopération. De tels séjours sont en effet une occasion unique non seulement pour acquérir ou progresser dans une langue étrangère, mais pour se former un jugement sur d'autres formes de vie universitaire, de méthodes d'enseignement et de recherche. Souvent les étudiants nouent à l'étranger des contacts fructueux et découvrent un autre mode de vie et une autre culture. Ils enrichissent l'approche de leur discipline et s'orientent mieux aux différentes étapes de leur cursus. Un séjour à l'étranger valorise un curriculum vitæ lors d'une candidature à un emploi.

3.1. Europe - Erasmus-Socrates : les programmes européens

Pays concernés

L'Union européenne, désireuse d'intensifier la coopération universitaire entre ses différents membres, offre aux étudiants de nombreuses possibilités de séjour dans les universités des vingt-cinq pays qui la composent.

Les contacts internationaux de Paris 8 concernent tous les pays européens. Des contacts privilégiés ont cependant été noués par les sociologues dans les universités suivantes : Humboldt à Berlin, Université d'Amsterdam, Elte à Budapest...

Modalités du séjour

Les étudiants doivent prévoir leur séjour un an à l'avance. Il leur est même conseillé de s'organiser dès la seconde année de licence en prenant contact avec le professeur responsable des relations internationales du département. Les séjours proposés sont limités à un semestre, au cours duquel les étudiants reçoivent une bourse de soutien. Une formation linguistique est offerte aux étudiants dès leur arrivée dans le pays choisi, mais l'Université Paris 8 est disposée à organiser également une préparation linguistique pendant la période qui précède le départ. L'Anglais est souvent la langue d'enseignement pour les étudiants se rendant dans des universités dont la langue nationale est moins usuelle (ex: le Néerlandais etc.).

Les études suivies dans les divers pays européens sont reconnues par l'Université Paris 8 en accord avec les professeurs responsables, que ce soit au niveau de la licence ou du Master.

Validation des EC suivis

Les connaissances acquises dans les établissements étrangers partenaires sont évaluées par la Commission pédagogique qui délivre ensuite une équivalence afin que l'étudiant puisse terminer son cursus de Licence. Les résultats aux épreuves d'examen ou de contrôle passées dans les universités étrangères sont comptabilisés dans les cursus de Paris 8 à l'aide du système d'équivalence E.C.T.S.

3.2. Amérique du Nord

La MICEFA (Mission inter-universitaire de coordination des échanges franco-américains) propose aux étudiants de toutes les disciplines des séjours dans différentes universités nord-américaines (à New-York et dans divers campus de l'état de Californie, par exemple). Il est toutefois conseillé d'attendre la fin de la licence pour envisager ce type de séjour. L'étudiant français ne paie ses droits d'inscription qu'en France et n'est donc pas soumis aux droits de scolarité très élevés des universités américaines. Un examen de langue anglaise est requis (le Toefel).

La CREPUQ (Conférence des recteurs et des présidents d'université du Québec) à laquelle Paris 8 a adhéré propose également des échanges. Les étudiants conservent dans ce cas aussi leur inscription à Paris 8 et ne paient pas de droits au Québec. Les diplômes obtenus au Québec sont validés en France.

Pour des renseignements complémentaires, contactez au sein du département de sociologie Claire LEVY-VROELANT ou bien le service des relations internationales (bât. G 2e étage).

4. Formalités d'inscription à respecter

4.1. Inscriptions dans les EC de sociologie

Chaque EC est identifié par un code informatique. Ce code est différent chaque semestre

Les inscriptions dans les cours de licence se font exclusivement par internet.

→ Pour le premier semestre de l'année 2005-2006, les dates retenues sont les 28 et 29 septembre 2005.

→ Pour le second semestre de l'année 2005-2006, les dates retenues seront indiquées en temps utile sur les panneaux d'affichage.

→ ATTENTION

FAUTE DE CETTE INSCRIPTION PAR INTERNET LES ETUDIANTS NE
POURRONT PAS FIGURER SUR LES LISTINGS DE NOTATION.

4.2. Formalités administratives auprès du secrétariat

Tout étudiant doit, **IMPERATIVEMENT AVANT FIN OCTOBRE**, se présenter au secrétariat :

Bât. B - bureau 348 - 3^e étage

pour rendre sa fiche d'inscription pédagogique avec une photo et faire tamponner sa carte d'étudiant. Les étudiants qui changent d'adresse ou de numéro de téléphone en cours d'année sont priés de reporter ces modifications sur leur fiche.

→ **Les certificats de scolarité et attestations diverses ne seront délivrés qu'aux étudiants ayant accompli ces formalités**

5. Délivrance des diplômes

5.1. Délivrance du diplôme de Licence de sociologie

Le diplôme de Licence est délivré à l'étudiant ayant validé les 6 semestres de L1 à L3 correspondant au parcours de formation, soit 180 ECTS.

→ Pièces à fournir :

- 1- une photocopie du DEUG de sociologie
ou :
le formulaire d'équivalence, si vous êtes entrés en licence par équivalence. Joindre les photocopies de tous les diplômes en ayant permis l'obtention. Pour les diplômes étrangers, joindre la photocopie certifiée conforme du diplôme original et de la traduction
- 2 le formulaire « Coursus restant à suivre pour obtenir la Licence de sociologie » daté et signé par un enseignant habilité
- 3- une photocopie de l'attestation officielle des E.C. de Licence (180 crédits représentant 32 EC dont l'EC du mémoire de licence)
- 4- une photocopie de la carte d'identité
- 5- remplir un formulaire de demande de Licence au secrétariat
- 6- joindre une enveloppe petit format timbrée, à votre adresse.

5.2. Délivrance du diplôme de DEUG de sociologie

Le diplôme de DEUG est délivré uniquement sur demande de l'étudiant ayant validé les 4 semestres de L1 et de L2 correspondant au parcours de formation, soit 120 ECTS.

→ Pièces à fournir

- 1- le formulaire « Coursus restant à suivre pour obtenir la Licence de sociologie » daté et signé par un enseignant habilité
- 2- une photocopie de l'attestation officielle des E.C. de Licence obtenus
- 3- une photocopie de la carte d'identité
- 4- remplir un formulaire de demande de DEUG au secrétariat
- 5- joindre une enveloppe petit format timbrée, à votre adresse.

→ ATTENTION

LES ATTESTATIONS PROVISOIRES DES DEPARTEMENTS NE SONT PAS ACCEPTEES.
TOUT DOSSIER INCOMPLET OU INCORRECTEMENT REMPLI SERA RENVOYE A L'ETUDIANT.

LES DÉLAIS DE REMISE DES DIPLÔMES DÉFINITIFS PAR L'UNIVERSITÉ SONT LONGS...

6. Calendrier universitaire 2005-2006

Calendrier voté par le Conseil d'Administration de Paris 8, le 8 juin 2005

<p>2nde session de contrôle des connaissances du 2nd semestre 2004/2005</p> <p>Période d'accueil et d'information</p> <p>Possibilité de cours intensifs</p> <p>Réunion des jurys de diplômes</p>	<p>du lundi 5 septembre au samedi 8 octobre 2005</p>
<p>Enseignements du 1^{er} semestre</p>	<p>du lundi 10 octobre au samedi 17 décembre 2005 (inclus)</p> <p><i>vacances de Noël Zone C :</i> <i>dimanche 18 décembre 2005 au lundi 2 janvier 2006</i></p> <p>du mardi 3 janvier au lundi 23 janvier 2006 (inclus)</p> <p><i>11 ou 13 semaines</i></p>
<p>Possibilité de rattrapage de cours, de semaine de révisions et d'examens</p> <p>Possibilité de cours intensifs</p> <p>Entretien bilan et aide à la réussite</p> <p>Réunion des jurys de diplômes</p>	<p>du mardi 24 janvier au samedi 18 février 2006 (inclus)</p> <p><i>(Zone C 04/02/06 au 20/02/06)</i></p>
<p>Enseignements du 2nd semestre</p>	<p>du lundi 20 février au samedi 08 avril 2006 (inclus)</p> <p><i>vacances de printemps Zone C :</i> <i>dimanche 9 avril au dimanche 23 avril 2006</i></p> <p>du lundi 24 avril au samedi 3 juin 2006 (inclus)</p> <p><i>11 ou 13 semaines</i></p>
<p>Possibilité de rattrapage de cours, de semaine de révisions et d'examens</p> <p>Possibilité de cours intensifs</p> <p>Entretien bilan et aide à la réussite</p> <p>Réunion des jurys de diplômes</p>	<p>du lundi 5 juin au samedi 1^{er} juillet 2006 (inclus)</p> <p><i>vacances d'été : le mardi 4 juillet 2006 (au soir)</i></p>
<p>Fermeture de l'université : du samedi 29 juillet 2006 au dimanche 20 août 2006</p>	
<p>2nde session de contrôle des connaissances du 2nd semestre 2005/2006</p> <p>Réunion des jurys de diplômes</p>	<p>A partir du 4 septembre</p>

Nota bene : quelques éléments de cette brochure sont encore susceptibles d'être actualisés à la rentrée

Informations sur l'organisation pédagogique

RESPONSABILITES

Responsable du département de sociologie : Michel JOUBERT

Responsables de la Licence de sociologie : Claudette LAFAYE et Michel SAMUEL

Responsable des relations internationales : Claire LEVY-VROELANT

Président du jury de Licence : Jacques SIRACUSA

Responsable des équivalences : Michel SAMUEL

SECRETARIATS

Secrétariat de la Licence : Ngalam SOW

Bureau B – 348

Tel : 01 49 40 68 26

E-Mail : nsow@univ-paris8.fr

Secrétariat des équivalences : Guy BRIOT

Bureau B – 349

Tel : 01 49 40 68 18

E-Mail : gbriot@univ-paris8.fr

PERMANENCES DES RESPONSABLES DE LA LICENCE

A partir du 20 septembre 2005

Le mardi de 10h à 12h : Claudette LAFAYE ou Michel SAMUEL

Le jeudi de 12h à 13h : Claudette LAFAYE

Le vendredi de 14h à 16h : Michel SAMUEL